

LE PETIT JOURNAL



CONTACT



Mairie d'Haudainville
1 rue de Verdun
55100 Haudainville

☎ 03 29 84 62 86
Fax 03 29 83 98 94

mairiehaudainville@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture de la Mairie



Lundi 15 h 30 à 18 h 30
Mercredi 15 h 30 à 18 h 30
Vendredi 09 h 00 à 11 h 30

Le maire ainsi que les adjoints se tiennent à votre disposition le

Samedi de 10 h à 12 h

Rendez-vous possible auprès du secrétariat de la Mairie.

En dehors des permanences ci-dessus et

en cas d'urgence

vous pouvez contacter le Maire ou les adjoints aux numéros ci-après :

Louis Kutschruiter
06.87.51.85.84

Serge Silvetti
06.79.79.94.67

Eric Preud'homme
06.08.48.75.97

Romain Sismondini
06.08.23.93.32

LE MOT DU MAIRE



Les travaux de rénovation de notre salle polyvalente nous ont révélé quelques surprises. La dernière concerne la découverte, après l'enlèvement du revêtement, d'un sol en très mauvais état (initialement à base de pouzzolane). Nous avons dû décaper le sol sur une épaisseur de quelques centimètres et refaire un ragréage complet.

Bref, les travaux avancent tout de même, le parquet est maintenant posé, il reste des finitions à terminer à l'intérieur et finir l'extérieur quand la météo le permettra (revêtement du sol et pose des garde-corps). Puis il nous faudra obtenir l'autorisation d'ouverture au public auprès de la commission sécurité.

Je suis bien conscient que le retard dans ces travaux de rénovation gêne les utilisateurs habituels (école, associations...). Mais mieux vaut prendre un peu plus de temps et faire bien !

Ce retard ne nous a pas permis non plus d'organiser le traditionnel repas de fin d'année pour nos Aînés. Notre CCAS a exceptionnellement décidé de remplacer le repas par un portage de colis à toutes les personnes de plus de 70 ans (en 2011). Ainsi le 28 janvier, les colis ont été livrés par les adjoints, quelques membres du CCAS et moi-même à toutes les personnes concernées. Cela a permis un temps d'échange fort agréable.

Je rassure tous les aînés amateurs de retrouvailles et de convivialité, le repas 2012 aura bien lieu en fin d'année et dans une salle entièrement rénovée !

Bien cordialement,

Louis KUTSCHRUITER
Maire

Dernière minute!

Le secrétariat de la mairie sera fermé du 13 février aux 17 février 2012 inclus !

Prochain conseil municipal

Vendredi 16 mars 2012
à 20 h 30

ÉTAT CIVIL



Naissances

Eugène VILLAIN le 18 janvier 2012



DELIBERATIONS

Travaux supplémentaires Salle Polyvalente

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que les travaux de réhabilitation de la salle polyvalente ont pris un peu de retard suite au mauvais état du sol qui devait supporter le parquet.

De ce fait, Monsieur le Maire demande aux membres du conseil d'approuver l'avenant n° 1 pour le lot n° 7 de l'entreprise « Tennis et Sols ».

Cet avenant prend en compte des prestations supplémentaires correspondant à des travaux de remise en état du sol avant la pose du parquet mais tient également compte des travaux réalisés en régie en ce qui concerne l'enlèvement du revêtement initial :

lot	Entreprise	Montant HT Base	Avenant	Nouveau montant	Variation
07	TENNIS ET SOLS	23 870,00 €	5 500,00 €	29 370,00 €	23 %

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal d'approuver l'avenant n° 1 aux travaux de réhabilitation de la Salle Polyvalente comme détaillé ci-dessus.

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents :

- APPROUVE l'avenant n° 1 aux travaux de réhabilitation de la Salle Polyvalente
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à ce dossier
- DIT que les crédits seront inscrits au budget 2012

Ouverture de crédits

Monsieur le Maire expose au Conseil que, suite à un dégrèvement en date du 09/12/2011, il apparaît que la commune a trop perçu la somme de 1 987,00 € de TLE (Taxe Locale d'Équipement). Par conséquent, nous devons restituer cette somme.

Le Conseil Municipal à l'unanimité accepte d'ouvrir les crédits nécessaires à ce remboursement, dit que cette somme sera inscrite au budget 2012 (Article 10223 : 1 987,00 € en dépenses et recettes), et charge Monsieur le Maire de signer tous documents se rapportant à ce dossier.

Subvention voyage scolaire 2012

Monsieur le Maire expose au Conseil la demande faite par les enseignants du groupe scolaire pour l'octroi d'une subvention concernant le projet pédagogique d'une classe transplantée.

Le montant de cette subvention serait de 2 545,00 €, avec la participation de la commune de Belrupt.

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents accepte l'octroi de cette subvention et charge Monsieur le Maire de faire le nécessaire auprès de la commune de Belrupt et de signer tous documents se rapportant à ce dossier.

Changement du véhicule communal

Monsieur le Maire expose au Conseil la nécessité de changer le véhicule communal acquis en 1997, celui-ci étant vétuste et dangereux.

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents accepte cette proposition et charge Monsieur le Maire de faire les démarches nécessaires auprès des différents garagistes, dans la limite de 14 000,00 € et de signer tous les documents se rapportant à cet achat.

COMpte Rendu du Conseil Municipal – VENDREDI 27 JANVIER 2012 (suite)



Révision de l'Aménagement Forestier 2012/2031

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur SILVETTI, Président de la Commission Forêt, relatant les grandes lignes du projet d'aménagement de la forêt communale de Haudainville proposé par l'Office National des Forêts, le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur ce projet.

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents moins une abstention, émet un avis favorable au projet d'aménagement forestier proposé et autorise Monsieur le Maire à entreprendre toutes les démarches et à signer tous les documents nécessaires à l'application des décisions précitées, ainsi que le programme d'actions pour l'année 2012.

INFORMATIONS DIVERSES

- **CCAS** : Les travaux de réhabilitation de la salle polyvalente n'étant pas terminés, le repas de l'année 2011 qui était programmé le 29 janvier 2012 est annulé. Un colis sera distribué aux personnes de plus de 70 ans (en 2011).
- **Travaux de voirie** : Un appel d'offre concernant « la traversée d'Haudainville » est en cours.
- **Ecole** : Le TBI acquis par la Commune de Belrupt sera installé le 1er février 2012.
- **Espace Culturel** : les travaux étant presque terminés et les diverses prescriptions levées, la réception devrait avoir lieu en avril.

URBANISME : DES FORMALITES SIMPLIFIEES POUR L'EXTENSION DES CONSTRUCTIONS

Le décret visant à simplifier les formalités à accomplir pour certaines extensions de constructions est paru au *Journal officiel* du 7 décembre. Cette simplification était l'une des mesures annoncées fin mai par le secrétaire d'Etat au Logement dans le cadre de la réforme du Code de l'urbanisme.



Relèvement du seuil de 20 à 40 m²

Le décret porte de 20 à 40 m² la surface hors œuvre brute (SHOB) maximale des extensions de constructions existantes, situées dans les zones urbaines des communes couvertes par un plan local d'urbanisme (PLU) ou un document d'urbanisme en tenant lieu, soumises à la procédure de déclaration préalable.

Au-delà de 40 m², les extensions sont soumises à une demande de permis de construire.

« Entre 20 et 40 m², sont également soumises à la procédure de permis de construire les extensions qui ont pour effet de porter la surface totale de la construction au-delà de l'un des seuils fixés par le code de l'urbanisme pour le recours obligatoire à un architecte » (soit 170 m² pour une construction à usage autre qu'agricole et 800 m² pour une construction agricole).

Enfin, le texte supprime l'obligation de déposer un permis de construire pour toute modification du volume d'une construction entraînant également le percement d'un mur extérieur, quelle que soit la surface créée.

Entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2012

Ces nouvelles règles sont applicables au 1^{er} janvier 2012. Les dispositions antérieures du Code de l'urbanisme restent applicables aux demandes d'autorisation d'urbanisme déposées avant cette date.

VŒUX DU MAIRE



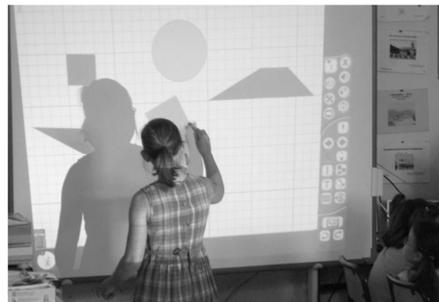
Le 13 janvier, entouré des adjoints et de quelques conseillers municipaux, Monsieur le maire a adressé ses vœux et remercié les bénévoles des différentes associations, les membres des commissions municipales, les employés communaux, les enseignants et tous ceux qui se mettent au service de notre collectivité.

Ce fut l'occasion de rappeler les réalisations de 2011 et d'exposer les principaux projets pour 2012.

NOUVEAU TBI A L'ECOLE PRIMAIRE

Depuis le début du mois de Février 2012, un nouveau TBI (entendez Tableau Blanc Interactif !) a été installé à l'école primaire du village.

Il équipe la dernière salle qui n'en était pas encore équipée, à savoir la classe des CM qui vient d'être ouverte à la rentrée avec l'arrivée des élèves de Belrupt.



Ainsi toutes les classes du groupe primaire sont équipées de cet outil, devenu indispensable en ce début de 21^{ème} siècle.

La craie blanche séculaire, qui obligeait le maître ou la maîtresse à s'essuyer toutes les fois qu'il effaçait le tableau, a disparu. Place maintenant à la souris, à Windows, aux logiciels et aux cours interactifs. Pour le bien de nos chères têtes blondes !

COLLECTE DES ENCOMBRANTS MENAGERS.

Les prochains ramassages des objets encombrants sur le secteur de Haudainville auront lieu le **vendredi 27 avril au matin et le vendredi 28 septembre au matin.**

La collecte des encombrants ménagers est réservée uniquement aux ménages. N'oubliez pas de sortir les encombrants la veille en début de soirée, en bordure de trottoir.

Objets ramassés

Les meubles (hors meubles vitrés), la literie (sommiers, matelas), les vêtements, les jouets, les vélos, la vaisselle.

Objets non ramassés (mais acceptés en déchetterie)

Tous les déchets d'équipements électriques, électroniques, petits ou gros équipements (réfrigérateur, congélateur, télévision, ordinateur, aspirateur, cafetière, micro-onde, four, sèche-cheveux, gazinière, chaîne-hifi, rasoir, etc...)

Renseignements au service urbanisme/environnement : 12 rue des Tanneries à Verdun (03 29 83 44 22 poste 5224) ou sur www.verdun.fr

Déchetterie de Thierville

La déchetterie de la Communauté de Communes de Verdun se situe sur la commune de Thierville sur Meuse, à l'intersection de l'avenue de l'Etang Bleu et de la rue de l'Avenir.

Horaires d'ouverture (La déchetterie est fermée les jours fériés.)

Lundi : 9H - 12H

Mardi : 9H - 12H

Mercredi : 9H - 12H / 14H - 18H

Jeudi : 14H - 18H

Vendredi : 9H - 12H / 14H - 18H

Samedi : 9H - 12H / 14H - 18H

Dimanche : 9H - 12H



Vous pouvez y déposer gratuitement, dans la limite d'un mètre cube par jour, les verres, les gravats, les déchets verts, les encombrants ménagers, le bois, les cartons et les papiers, les déchets ménagers spéciaux (restes de peinture, solvants, batteries, etc.), les huiles ménagères et mécaniques, les déchets d'équipements électriques et électroniques (appareils ménagers froids et hors froids, écrans, petits appareils ménagers), les pneus des particuliers non jantés, la ferraille, les piles et accumulateurs, les lampes, l'amiante liée.

100 ANS, BON ANNIVERSAIRE JEANNE !



Le 31 décembre dernier, Monsieur le Maire accompagné de quelques élus s'est rendu à la maison de retraite Sainte Catherine pour fêter les 100 ans de Madame Jeanne BLANCHET.

Discours de Monsieur le Maire :

« C'est avec beaucoup de plaisir, mais aussi avec beaucoup d'émotion, qu'au nom de l'équipe municipale d'Haudainville et je crois pouvoir dire au nom de tous les habitants de notre commune, je m'associe à cette sympathique manifestation – Madame Jeanne BLANCHET, notre doyenne, pour célébrer votre 100e anniversaire.

Je suis accompagné par quelques conseillers municipaux issus de familles Haudainvilloises que vous connaissez bien. Eric PREUD'HOMME adjoint, Annie GEORGE née THONIN, Marc PICARD et Patrice HOCQUET.

Et comme vous êtes née et avez vécu votre jeunesse à Belrupt, Bernard GILSON, maire de Belrupt s'est également joint à nous.

Cent ans !!! Un siècle !!! Vous vous rendez compte !

Jeanne (permettez-moi de vous appeler par votre prénom)

En cette année 1911, le 31 décembre, c'est dans le pays des Loups, comme vous aimez le dire, que vous êtes née.

Vos parents ont vécu à Belrupt, vous avez eu 2 frères et 3 sœurs dont une habite également Haudainville.

Votre papa était chartier.

Vous avez 3 ans et demi lorsque débute le conflit de la guerre de 1914-1918, celle qu'on qualifiera plus tard de Grande Guerre.

En 1918, le 11 novembre vous avez sept ans, l'armistice est conclu et la guerre est enfin terminée.

Vous commencez à travailler à l'âge de 13 ans, et si mes informations sont bonnes c'est dans une boucherie Verdunoise.

En 1931, vous avez alors 20 ans. Cette année là Joséphine Baker chante « J'ai deux amours ». Mais vous, votre amour vous le donnez à Jules BLANCHET que vous épousez le 3 janvier 1931 et vous venez habiter dans votre modeste maison rue des carrières à Haudainville.

Votre mari effectuera la quasi-totalité de sa carrière professionnelle aux fours à chaux d'Haudainville.

Le 28 décembre 1931, vous mettez au monde Marie-Louise, devenue épouse CANTELE, que vous avez la douleur de perdre en 2001.

Le 13 août 1936 c'est la naissance de votre fils Jean.

La seconde guerre mondiale vient troubler votre joie de vivre, même si les journées de labeur étaient longues et pénibles.

De retour d'exode, avec vos deux jeunes enfants, vous retrouvez votre demeure pillée pendant que votre mari était à la guerre.

Isolée dans votre petite demeure à l'écart du village, vous cachez un aviateur américain tombé près de là, et ce, malgré le danger incessant que représentaient au jour le jour les patrouilles allemandes.

Le 8 mai 1945, c'est la victoire totale des Alliés sur l'Allemagne nazie. La deuxième guerre mondiale est terminée en Europe.

Votre famille s'est agrandie progressivement :

Six petits-enfants

Dix arrière-petits-enfants

En 1973, vous avez la douleur de perdre votre mari.

Vous n'aviez pas peur de rester seule. Pas peur non plus, il y a maintenant une douzaine d'années d'aller récupérer en pleine nuit vos lapins chez des voleurs que vous aviez soupçonnés. Cette anecdote a été publiée dans le journal.

Jeanne, 100 ans, c'est long et c'est court à la fois !

Que de changements et de bouleversements depuis l'année 1911 !

Mais c'est court à l'échelle d'une vie, aussi bien remplie soit-elle !

Jeanne, vous êtes connue dans le village d'Haudainville pour votre ardeur à la tâche : levée à l'aube, vous avez également travaillé aux fours à chaux, puis pour un cultivateur (G. Picard), mais aussi au bois, coupant et assemblant des fagots jusqu'au coucher du soleil, sans oublier votre jardin.

Vous aimiez vivre dehors, plutôt femme d'extérieur que femme d'intérieur !

Vous aimiez participer aux voyages organisés par la commune. Vous êtes allée une fois chez des cousins à Avignon, mais difficile pour vous de quitter Haudainville plusieurs jours.

Jeanne, vous êtes la doyenne de notre village et à travers vous, chacun d'entre nous peut percevoir et apprécier le souvenir et la présence de ses grands-parents ou de ses parents.

.../...

100 ANS, BON ANNIVERSAIRE JEANNE ! (suite)

Centenaire !

Ce mot est synonyme de respect et de longévité.

On prend le plus grand soin d'un arbre centenaire et pourtant ce n'est qu'un arbre !

Pour un arbre centenaire, c'est savoir qu'un jour il fût planté et entretenu par l'un de nos aïeux.

Cela nous rapporte immanquablement à nos racines.

Alors Jeanne, en ce jour, au nom de tous les Haudainvillois, je vous souhaite un très bon anniversaire ! »

Après la remise de fleurs et de quelques gourmandises, les représentants de la municipalité ont eu la joie de partager un délicieux gâteau et trinquer avec Madame BLANCHET et les quelques membres de la famille et voisins également venus fêter l'événement.



INFOS CCAS

Le C.C.A.S s'est réuni le Jeudi 12 janvier 2012 et a fait le constat que la salle polyvalente ne sera opérationnelle que vers la fin du 1^{er} trimestre 2012.

En conséquence, le repas des Aînés programmé le 29 janvier ne pouvant se faire, la décision a été prise de remettre un colis à toutes les personnes ayant 70 ans en 2011.

Cette distribution a eu lieu le Samedi 28 Janvier et a été effectuée par les membres du C.C.A.S assistés de Monsieur le Maire et de ses adjoints. 65 foyers ont été visités avec des échanges cordiaux.

Ils ont été assurés que le prochain repas se déroulera courant décembre 2012. Avant cela, ils se retrouveront en juin pour une belle journée à VERSAILLES avec la visite des appartements du château et de l'opéra, la galerie des glaces, (pause déjeuner), les jardins et le superbe spectacle musical des fontaines et bassins. Toutes les précisions pour ce voyage seront fournies courant du mois de Mai. Encore un grand merci pour votre compréhension.

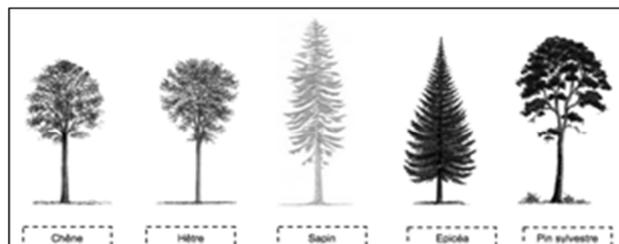


PLAN D'AMENAGEMENT FORESTIER

Le futur plan d'aménagement de la forêt communale de HAUDAINVILLE (superficie : 171,63 ha) a été présenté le 4 octobre 2011 devant le Conseil Municipal et les membres de la commission forêt par des représentants de l'Office National des Forêts :

- Madame Sophie OCHEM, Aménagiste
- Monsieur Frédéric PERRIN, Responsable Unité Territoriale
- Monsieur Bertrand BOUSCASSE, Agent Patrimonial
-

Cette présentation a permis de prendre en compte les remarques et de porter des corrections dans une nouvelle rédaction du document



Qu'est-ce qu'un aménagement forestier ?

C'est un document élaboré par l'ONF pour toutes les forêts publiques, qui planifie et organise la gestion forestière à moyen terme : les coupes, les travaux forestiers et les autres interventions dans une perspective de gestion durable pour la période 2012/2031.

Il prend en compte :

- Un ensemble d'analyses => état actuel de la forêt
- Des synthèses => définition d'objectif de gestion
- Un programme d'actions => moyens pour y parvenir

Le dernier aménagement datant de 1985 a subi une révision anticipée en 1994 à cause de la tempête de 1990 qui mit à terre 4238 m³ de chablis « soit plus de 5 années de récolte normale ». En 1999, notre forêt fut victime d'une deuxième tempête avec 2459 m³ de chablis à terre « soit 3,5 années de récolte normale ». Elles ont provoqué des trouées dans les peuplements adultes et une accélération des régénérations.

Le nouveau plan d'aménagement prévoit :

1. Les peuplements mûrs à dominante de hêtre seront entamés en régénération.
2. Le peuplement mûr de chêne sera conservé en amélioration pendant cet aménagement et subira des coupes préparatoires à la régénération. Il sera ouvert à la régénération sur glandée acquise dès le début du prochain aménagement.
3. On assurera l'entretien des jeunes peuplements par des passages réguliers en travaux sylvicoles qui permettront l'obtention d'une régénération vigoureuse et diversifiée en essences.
4. Les perchis feuillus entreront en phase de production par le biais d'éclaircies dynamiques.
5. Les résineux feront l'objet, soit de coupes d'éclaircies dynamiques pour les parcelles où l'épicéa est de bonne venue, soit d'une transformation directe par travail au profit des perches feuillues installées naturellement.
6. Les futaies, feuillues adultes, feront l'objet de coupes régulières d'amélioration. Deux parcelles issues de taillis sous futaies, mitées par les tempêtes seront menées en futaies irrégulières.

En conclusion, l'un des objectifs principaux est d'assurer une gestion pérenne et durable de la forêt.

La récolte de bois prévue est conforme à la possibilité, compte tenu de l'état actuel des peuplements. Elle contribue à la dynamisation de la filière bois.

La sylviculture mise en œuvre devra permettre d'assurer les fonctions écologiques de la forêt, conformément aux engagements du « Grenelle de l'Environnement ».

Notre forêt est certifiée P.E.F.C. LORRAINE.

Après l'exposé du président de la commission forêt et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal émet un avis favorable au projet d'aménagement forestier proposé.



La commune de **Haudainville** et les associations du village organisent

Le Mardi 8 Mai 2012

Le 11^{ème} vide grenier

et marché aux fleurs



De
06

6h
00

A
17

18h
00



Dans les rues du village

150 exposants

Emplacement gratuit pour les amateurs

Entrée gratuite



Renseignements et inscriptions Tel : 03 29 84 62 86 ou/et par courriel : mairiehaudainville@wanadoo.fr

Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique

« Le Petit Journal » est un bulletin d'information municipal. La déclaration d'intention de publier est déposée en préfecture de la Meuse, conformément à la loi. Il est imprimé par nos soins en mairie.

Directeur de publication : Mr Louis Kutschruiter, Maire de la commune.

Rédacteurs : Mr Romain Sismondini – Melle Valérie Ciré – Mme Sandra Prot - Mr Denis Waxweiler – Mme Lucette Silvetti